



Ézanville, le 15 mars 2024

Cher(e) Collègue,

J'ai l'honneur de vous informer que le Conseil municipal se réunira en Mairie le :

Le Jeudi 28 mars 2024 à 20h30

La séance sera retransmise en direct sur la page facebook de la ville :

<https://www.facebook.com/villedézanville95460>

Dans le cadre du budget de la collectivité, les projets doivent être communiqués aux membres de l'Assemblée délibérante avec les rapports correspondants 12 jours au moins avant le vote du budget (L5217-10-4 du CGCT).

Je vous prie de trouver ci-joint les points concernant le budget.

Pour les autres points, un envoi complémentaire vous parviendra dans les délais habituels.

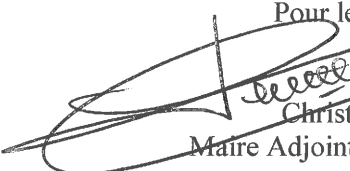
ORDRE DU JOUR


FINANCES

- 1 – Approbation du compte de gestion 2023
- 2 – Approbation du compte administratif 2023
- 3 – Affectation des résultats 2023 du Budget principal de la Commune
- 4 – Vote des taux d'imposition 2024
- 5 – Vote du Budget Primitif 2024
- 6 – Subventions 2024 aux associations, aux coopératives scolaires et au CCAS

Comptant sur votre présence,

Je vous prie d'agréer, cher(e) collègue, l'assurance de ma considération la plus distinguée

Pour le Maire

Christian FREYCHON
Maire Adjoint délégué à l'Éducation



- ✓ Pour le respect des règles sanitaires, en raison de l'épidémie de la Covid-19
- Le port d'un masque ou d'une visière est recommandé pour les personnes fragiles